

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE

Sylvia ESTIENNE, Julien ZURBACH

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a eu cette année encore le plaisir d'entendre une majorité d'exposés satisfaisants. À de rares exceptions près, tous ont été honorables. Comme de coutume, les meilleures prestations, dont certaines ont été excellentes, étaient le produit de l'alliance de connaissances solides, précises et surtout maîtrisées, et d'une réflexion approfondie et autonome. Les prestations décevantes, à l'inverse, montraient souvent deux défauts concomitants, des connaissances fragiles ou superficielles étant souvent accompagnées d'un manque de réflexion sur le sujet et d'une argumentation confuse. Celles-ci sont cependant restées rares. L'entretien avec le jury s'est révélé important pour plusieurs candidats dont l'exposé était resté trop superficiel, mais qui ont su corriger ce défaut, en approfondissant leurs analyses et en montrant l'étendue de leurs connaissances.

La plupart des candidats ont en effet une assez bonne connaissance de l'histoire ancienne dans les limites du programme et montrent leur capacité à utiliser ces connaissances dans le cadre d'une réflexion sur le sujet qui leur est proposé. La préparation a été effectuée avec sérieux, les conseils et indications pratiques des rapports des années précédentes ont été pris en compte : on renvoie ici à nouveau à ces rapports. Il faut cependant revenir sur quelques difficultés récurrentes. Les exemples donnés ci-dessous n'ont d'ailleurs pas forcément entraîné une note moyenne ou médiocre.

Le défaut le plus courant relève de la compréhension et de l'analyse du sujet et des notions fondamentales qui lui sont liées. « Athènes de Thémistocle à Épialte » n'est pas « Thémistocle et Épialte » : c'est bien un sujet sur la cité d'Athènes, à un moment critique de son histoire, non sur les deux hommes politiques. « Périclès », sujet classique, impose de ne pas se restreindre à des éléments épars rattachés au personnage de manière plus ou moins lâche, mais de faire l'effort de se demander comment organiser une biographie. Traiter du « culte impérial » implique de se demander d'abord ce qu'est un culte à Rome. « La guerre en Grèce aux V^e et IV^e s. » est un sujet qui porte sur la place de la guerre dans la vie et les institutions des cités, et il est dangereux de donner trop de place aux récits de guerres et de combats particuliers. Enfin, « justice et politique à Rome des Gracques à Cicéron » ne peut en aucun cas équivaloir à « droit et politique ».

Nombre d'exposés peu réussis montrent un défaut important de cet ordre, relevant donc de la méthode la plus élémentaire ; et tous les exposés bons ou excellents reposent sur une bonne analyse du sujet et des distinctions préliminaires (temple ou sanctuaire pour « le sanctuaire grec » ; oligarchie et démocratie pour « oligarques et oligarchie à Athènes »). Enfin, la construction équilibrée de l'exposé découle elle aussi d'une bonne analyse

préliminaire : sur « les cités grecques et la mer », il est dommage de passer plus de la moitié du temps au récit des Guerres médiques, ou de ne pas parler des ports comme le Pirée.

Dans certains cas ces manques de l'analyse initiale peuvent résulter d'une tentation de se réfugier derrière des fiches portant sur un sujet proche : mais cela n'est jamais un succès. L'accumulation de connaissances ne préserve pas de confusions gênantes, sur le statut des affranchis à Rome par exemple, ou de développements hors-sujet. Le jury fait bien par ailleurs la différence entre des sujets courants et d'autres, demandant plus d'esprit de synthèse et de réflexion, ou au contraire légèrement plus pointus. Mais « esclaves et hilotes » a donné lieu à un des meilleurs exposés, tandis que des sujets plus attendus, recevaient un traitement plus décevant.

Les candidats montrent une connaissance satisfaisante des différentes catégories de sources. La plupart d'entre eux ont quelques notions sur les sources archéologiques et épigraphiques, voire numismatiques. L'essentiel néanmoins, dans une épreuve d'option comme celle-ci, est évidemment la familiarité avec les textes littéraires, compris non comme des données immédiates – une biographie de Cicéron ou de Démosthène ne doit pas verser dans l'hagiographie – mais bien comme des sources historiques. Cela suppose de bien comprendre les enjeux politiques qui les sous-tendent, de ne pas ignorer les causes de l'exil de Cicéron ou le rapport de Périclès avec la démocratie. Une bonne connaissance de Thucydide peut ainsi rendre excellent un exposé sur « le monde grec à la veille de la Guerre du Péloponnèse » ; la lecture et la compréhension des textes anciens sont de manière générale un élément absolument indispensable de la préparation.

Le jury a reconnu l'effort de réflexion et de construction d'un exposé cohérent en s'autorisant une certaine clémence pour des manques partiels. L'exhaustivité des connaissances n'est en aucun cas un critère d'évaluation. À l'inverse, il a pu sanctionner l'accumulation décousue de connaissances parfois précises. Il a également sanctionné certains contresens importants relevant notamment du domaine des institutions : confusion entre sénat et comices, hésitations sur la 'citoyenneté' des esclaves ne sont pas acceptables. Autant des manques ou ignorances sur des points de détail peuvent être pardonnés, autant des contresens sur les fondements des institutions des cités anciennes sont difficiles à ignorer.

Sujets

| Histoire grecque | Histoire romaine |
|---|--|
| Périclès | Cicéron |
| Démosthène | Les Flaviens |
| Philippe II de Macédoine | Trajan |
| La citoyenneté à Sparte | Esclaves et affranchis dans le monde romain |
| Esclaves et hilotes à Athènes et à Sparte | Les femmes dans le monde romain |
| Les réformes de Cléisthène | La citoyenneté romaine, des Gracques à Claude |
| Etre riche à Athènes | Le rôle du sénat, des Gracques à Auguste |
| Athènes, de Thémistocle à Épialte | Justice et politique, des Gracques à Cicéron |
| Oligarques et oligarchie à Athènes (430-336 av. J.-C.) | Les élections à Rome, des Gracques à Auguste |
| Sparte et les autres cités grecques | Gouverner une province, des Gracques à Auguste |
| La guerre en Grèce (V ^e -IV ^e s. av. J.-C.) | L'armée romaine, de Marius à Auguste |
| Les cités grecques et la mer | Devenir empereur, d'Auguste à Trajan |
| Le sanctuaire grec | Le culte impérial |
| Le monde grec en 431 | Le Champ de Mars |